

une parfaite excuse. Il disait: «Je suis le chef du parti à la Chambre; je ne pouvais assister aux séances parce que j'avais trop à faire». Il a peut-être maintenant un peu plus de temps.

M. Argue: En effet, beaucoup plus de temps.

M. Horner (Acadia): S'il s'intéressait à cette mesure en 1958, il est curieux qu'il n'ait jamais demandé à un de ses huit disciples d'assister aux séances du comité pour y poser des questions en son nom. Jamais un seul d'entre eux n'a pris part à ces séances, ni posé de question. Je ne sais où il était alors. Peut-être était-il à la recherche des fonctions de chef de parti qu'il n'a pas obtenues, ce qui l'a tant déçu.

Le député d'Assiniboia a parlé longuement de la situation actuelle de l'agriculture et du besoin urgent qu'avaient les cultivateurs d'un programme accéléré de prêts agricoles. Je voudrais parler un instant de la situation des cultivateurs, comme je la vois. On a entendu beaucoup de verbiage du député d'Assiniboia. A un moment donné, il a déclaré que la loi avait abouti à un lamentable échec et il voulait voir entreprendre beaucoup de choses à ce propos. Il a aussi examiné longuement le chiffre du revenu net des cultivateurs. Il ne se rendait apparemment pas compte que le chiffre de ce revenu net cité par le Bureau fédéral de la statistique—peut-être le sait-il, mais je le signalerai quand même pour la gouverne du comité—comprend deux conclusions hypothétiques qui peuvent mener à une grande déviation ou variation du chiffre du revenu net.

Certains, dans diverses régions du pays, ne se rendent peut-être pas compte de la situation agricole, et s'ils voulaient bien en prendre rapidement connaissance, je leur proposerais de consulter le chiffre du revenu net réalisé, qui est beaucoup plus exact. Ils auront alors un tableau beaucoup plus précis de la situation actuelle dans l'Ouest canadien. Quelle a été cette situation les quelques dernières années? En 1950 et 1951, les prix avaient atteint un sommet. Depuis, ils ont lentement baissé jusqu'en 1956 et 1957. Mais quand le gouvernement actuel est entré en fonctions, les prix que recevaient les cultivateurs pour leurs récoltes, leur blé, leur bétail et leurs porcs commençaient à se relever lentement. On le constatera en jetant un coup d'œil rapide sur l'index des prix agricoles du Bureau fédéral de la statistique.

Quelle est la situation des cultivateurs de l'Ouest du Canada à l'heure actuelle, et quelle était la situation l'automne dernier? En raison du programme audacieux d'exportation du blé qu'a adopté notre gouvernement, nous avons vendu et exporté plus de blé, au cours des cinq années du régime conservateur, que

[M. Horner (Acadia).]

le régime libéral et si les membres du parti qui siègent dans le coin veulent contrôler les chiffres, ils n'ont qu'à obtenir le rapport de la Commission canadienne du blé pour l'année se terminant en 1962. Les chiffres y sont. Depuis cinq ans, nous avons exporté plus de blé que le gouvernement précédent ne l'a fait au cours de ses cinq dernières années de mandat. Pour la première fois l'automne dernier, les cultivateurs réussissaient à obtenir de bons prix pour leur blé. Le printemps dernier, on était plus optimiste, dans les fermes de l'Ouest du Canada, qu'on ne l'avait été depuis longtemps. Cet optimisme ressort fort bien de la représentation de l'Ouest à la Chambre.

M. Argue: L'optimisme y est rare aujourd'hui.

M. More: Vous avez eu de la difficulté à vous faire élire.

M. Argue: C'est le député de Regina qui dit cela.

M. Horner (Acadia): Monsieur le président, je me demande où le député a vu des cultivateurs aussi dépourvus. On n'a qu'à consulter le tableau 7 du rapport annuel de la Société du crédit agricole, pour 1960, et l'on verra sans peine qu'il y a quelques années, même en 1957 et en 1958, les cultivateurs dépensaient 60% des prêts que leur consentait la Société pour rembourser leurs dettes, grevant leurs terres. Aujourd'hui, tout est changé. Aujourd'hui, les cultivateurs consacrent 60 p. 100, ou près de 60 p. 100 des prêts qu'ils obtiennent à des améliorations et à l'achat d'autres terres afin d'être mieux en mesure de bénéficier d'un niveau de vie comparable à celui dont jouissent les autres citoyens canadiens.

M. Argue: Parce que le voisin a abandonné la partie, ne pouvant réussir à faire de l'argent.

M. Horner (Acadia): Le député de Norfolk nous a servi un très long discours. Il a parlé avec une certaine autorité—c'est du moins l'impression qu'il a donnée—et a prié la Chambre de faire le silence pendant son discours. Nous, qui siégeons de ce côté-ci, devons nous taire pendant qu'il a la parole. Son discours terminé, il s'est empressé d'évacuer les lieux. Ce que les autres députés peuvent penser de la résolution à l'étude ne l'intéressait pas. Bien entendu, on peut toujours recourir à l'excuse traditionnelle: certains estiment qu'ils ne peuvent rien apprendre, puisqu'ils savent tout. C'est peut-être le cas.

M. Argue: Où sont les autres Horner aujourd'hui? Où est votre frère?